

Ressources informatiques

L'INSPÉ met à la disposition des usagers et des usagères, des ressources informatiques, matérielles et logicielles. Il est rappelé que tout utilisateur du système d'information est tenu de respecter la charte informatique en vigueur dans l'établissement.

La charte de l'UCA reste applicable et est consultable en page d'accueil de l'ENT (en dernière ligne) par le lien suivant :

https://www.uca.fr/medias/fichier/charte-generale-a-l-usage-des-ressources-numeriques_152395506449

Il est en particulier rappeler que toute connexion au réseau filaire d'un ordinateur personnel est interdite pour des raisons de sécurité.

Accès WiFi

Des points d'accès wifi sont accessibles à l'INSPÉ Clermont-Auvergne.

Pour s'y connecter :

1. Dans "Connexion réseau sans fil", sélectionnez "eduspot" parmi les réseaux qui sont proposés
2. Ouvrez un navigateur ; il va automatiquement afficher la page d'accès à Eduspot. Si la page Eduspot ne s'affiche pas, tapez l'adresse suivante : ent.uca.fr
3. Entrez "Clermont" dans la zone de recherche de l'accueil Eduspot et sélectionnez "Université Clermont Auvergne" dans la liste.
4. La page d'authentification de l'ENT s'affiche. Entrez votre identifiant et votre mot de passe de l'ENT. Vous êtes maintenant connecté au réseau WiFi.

Pour consulter le site de l'université Clermont Auvergne : <http://www.uca.fr>

Pour accéder à l'environnement numérique de travail (ENT) : <https://ent.uca.fr>

Accès aux postes informatiques

Des postes informatiques en libre accès sont à la disposition des étudiants à la bibliothèque de l'INSPÉ Clermont-Auvergne.

À Chamalières, en dehors des heures de formation, les salles informatiques (bâtiment E, 3ème étage) peuvent être utilisées par les étudiant-e-s en libre service.

Afin d'éviter tout risque de vol ou de détérioration du matériel, les étudiant-e-s qui souhaitent accéder aux salles devront en demander l'ouverture auprès du service informatique (bureaux E 313, E 317 ou E 321).

Pour les autres sites de formation (Le Puy, Moulins, Aurillac) se renseigner auprès des responsables.

Prêt de matériels numériques

L'INSPÉ dispose d'équipements numériques (caméscope, enregistreur audio, tablettes, appareil photo). Prioritairement destinés aux formateurs et aux formatrices, ces équipements peuvent toutefois être empruntés par des étudiant-e-s, sous la responsabilité d'un-e formateur-trice, au nom duquel le prêt sera enregistré.

Modalités de réservation :

Site de Chamalières : par courriel à l'adresse suivante : resa.info.espe@univ-bpclermont.fr

Sites d'Aurillac, de Moulins et du Puy-en-Velay : s'adresser au correspondant informatique du site.

Le matériel doit être réservé au moins une semaine à l'avance. Ce délai est nécessaire pour assurer à l'emprunteur la disponibilité du matériel.

Le formateur responsable devra préciser :

- le nom de l'étudiant emprunteur
- le matériel voulu
- la date de l'emprunt
- la durée de l'emprunt
- le lieu d'utilisation

Le matériel doit être retiré auprès du service informatique à Chamalières ou auprès du correspondant informatique pour les autres sites. Il doit être rapporté dès la fin de son utilisation avec tous ses accessoires (câble, chargeur, carte mémoire, etc.).

Le matériel est prêté dans le cadre exclusif des missions de l'INSPÉ. L'emprunteur est responsable du matériel utilisé et doit être vigilant à l'égard de tout risque de perte, vol ou détérioration, en particulier si les équipements sont utilisés en dehors des locaux de l'INSPÉ.